

**INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS
MENAGERS ET ASSIMILES**

de la SA SITA Dectra à HOLNON et SAVY

**Compte-rendu de la réunion
de la Commission Locale d'Information et de Surveillance
du 20 décembre 2006 en la sous-préfecture de Saint-Quentin à 14 h 30**

La réunion a été présidée par Monsieur Jacques DESTOUCHES Sous-Préfet de SAINT-QUENTIN

ETAIENT PRESENTS :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES LOCALES :

- M. J-C. LAMBOT - Maire Adjoint de SAVY
- M. F. LAVALLERY, Maire Adjoint d'HOLNON

REPRESENTANTS DE LA SOCIETE EXPLOITANTE :

- Mme O. OBERTI - Directeur Agence traitement SITA DECTRA
- Mlle B. GOURLIN - Ingénieur Environnement Agence traitement

REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

- M. L. CABRY - Association de défense de l'Environnement des communes de HOLNON - ATTILLY et SAVY

REPRESENTANTS DES SERVICES DE L'ETAT :

- M. Ch. HOUY - Inspecteur I.C.P.E. DRIRE de Picardie

Ont également participé à la réunion :

- Mlle Virginie LEROUX, ingénieur sanitaire DDASS 02 invité par Monsieur le Sous-Préfet à titre d'expert
- Mme Nicole HARBOUX – Sous-Préfecture de Saint-Quentin

Etait aussi présent

- M. Baptiste DEBREE, responsable exploitation-travaux SITA-DECTRA

ABSENTS EXCUSES :

- M. R. DUCAMP, président de l'institut des sciences de l'environnement.
- M. le Directeur de la DDAF - Service Environnement.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 30 novembre 2005
2. Présentation du document annuel d'information du public (année 2005) par la SA SITA DECTRA
3. Questions diverses

Monsieur le Sous-Préfet ouvre la séance et remercie les membres de leur présence.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 30 novembre 2005

Chaque membre a été destinataire du procès-verbal.

Le Président demande si des remarques sont émises.

En l'absence d'observation, le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. DOCUMENT ANNUEL D'INFORMATION DU PUBLIC

Le document annuel d'information établi par l'exploitant (année 2005) a été adressé à chaque membre (en mairie pour les représentants des communes).

Melle GOURLIN assure un commentaire des points significatifs par une projection sur écran.

A l'issue de cette présentation Mr le Sous-Préfet, évoquant les dépassements de tonnage, demande à Monsieur HOUY les raisons qui ont conduit à la rédaction telle qu'elle existe dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter des quantités de déchets pouvant être admises.

- ↳ Monsieur HOUY rappelle le contexte historique ;
 - ◆ Rédaction et définition figurant au P.D.E.D.M.A. pour la zone de Saint-Quentin
 - ◆ Projet d'incinérateur non réalisé, à Saint-Quentin
 - ◆ Avis du Conseil Général lors de l'instruction du dossier de D.A.E. de la SA DECTRAL'instruction de la demande a eu lieu au cours de l'année 2000 ; il s'agissait d'un autre contexte. La situation actuelle est différente des objectifs alors affichés par l'autorité départementale.
- ↳ Monsieur LAVALLERY demande si la fin d'exploitation est maintenue ou non pour 2008.
- ↳ Melle GOURLIN répond par l'affirmative car initialement la période d'exploitation avait été calculée sur un remplissage de 100 000 t/an.
Les dispositions de l'avis du Conseil Général auraient eu pour conséquence un allongement de la période d'exploitation au delà de 2008, si elles avaient été remises en cause par l'évolution actuelle.
Il suffit de se reporter au graphique page 9 du rapport annuel pour visionner l'évolution.
- ↳ Melle LEROUX (DDASS) demande s'il y a possibilité de valorisation du biogaz pour ce site.
- ↳ Melle GOURLIN indique qu'il y aura un intérêt à mettre en œuvre un dispositif de valorisation si l'activité peut être prorogée au delà de 2008.
L'investissement ne trouve une rentabilité que sur une période de 10 ans au minimum.
- ↳ Melle LEROUX demande quel est l'exutoire des eaux de ruissellement du site et quel est le dispositif de surveillance des eaux souterraines.
- ↳ Melle GOURLIN explicite ces deux points. Les aménagements correspondants remontent à 1996.
- ↳ Monsieur le Sous-Préfet souligne le professionnalisme de l'exploitant et la gestion rigoureuse du site.

3. QUESTIONS DIVERSES

- ↳ Monsieur le Sous-Préfet souhaite évoquer "l'avenir du site...". Il interroge en ce sens l'exploitant.
- ↳ Mme OBERTI lui répond, elle évoque la possibilité d'une extension côté "ouest" du site dans les terrains situés entre le site actuel et la zone boisée. Une zone de 9 ha est "possible". Cette localisation permettrait le maintien des infrastructures existantes. En revanche, il y a nécessité de trouver une solution viable pour détourner la circulation propre au site depuis l'ex RN 29 afin que les camions ne transitent plus par la partie urbanisée de HOLNON, une réflexion est en cours.

Une emprise de 9 ha permettrait une activité de l'ordre de 10 ans sur base des tonnages actuellement collectés.

- ↳ Monsieur le Sous-Préfet demande qui est propriétaire des terrains concernés.
- ↳ Mme OBERTI indique que 2/3 de la superficie est communale.
- ↳ Monsieur le Sous-Préfet demande quel est le "timing" prévu.
- ↳ Mme OBERTI répond que rien n'est actuellement fixé, en revanche il peut être estimé que les études nécessiteront un délai de l'ordre de 6 mois.
- ↳ Monsieur LAVALLERY indique que la révision du POS communal a été prescrite.
- ↳ Monsieur le Sous-Préfet s'enquiert de l'aspect économique et social de l'opération
 - ◆ Investissement
 - ◆ Emplois
 - ◆ Produit de la taxe professionnelle
- ↳ Mme OBERTI mentionne
 - ◆ 5 emplois directs sur le site
 - ◆ 7/8 emplois de sous traitants
 - ◆ 200 à 300 000 €/an d'investissement
- ↳ Monsieur le Sous-Préfet demande à Mme OBERTI d'établir un feuillet sur les indicateurs économiques du site et du projet d'extension. Celui ci sera adressé aux membres.

Monsieur le Sous-préfet s'enquiert de savoir si d'autres membres ont encore des questions à poser.

Il indique qu'il souhaite que soit organisé selon les possibilités une prochaine réunion en fin du 1^{er} semestre 2007 avec visite du site.

Il remercie les membres et clôt la séance.

A Saint-Quentin le 10 janvier 2007
Le Sous-Préfet de Saint-Quentin
Président de la CLIS


Jacques DESTOUCHES